



Délégation Nouvelle-Aquitaine

## ATTESTATION DE FORMATION

Le centre national de la fonction publique territoriale atteste que :

**Madame DARDILLAC Mélanie**

Né.e le : 04/04/1990  
Collectivité : COMMUNE DE AUSSAC VADALLE  
Cadre d'emplois :

A suivi la formation "Formation d'intégration des agents de catégorie C (vacances scolaires)" qui s'est déroulée du 20/10/2025 au 24/10/2025, à Angoulême.

Libellé de la séance	Dates	Nombre d'heures de présence	Nombre d'heures de la séance
FIC, l'agent acteur du service public	du 20/10/2025 au 21/10/2025	12.0	12.0
FIC, la fonction publique territoriale	du 22/10/2025 au 23/10/2025	12.0	12.0
FIC, Le système de formation	du 24/10/2025 au 24/10/2025	6.0	6.0
<b>Cumul en heures</b>		30	30.0
<b>Cumul en jours</b>		5	5.00

Cette formation est accompagnée d'un accès à des ressources complémentaires sur la plateforme de formation à distance pendant la période du 20/10/2025 au 31/12/2025.

Conformément à la demande d'inscription, la formation a été prise en compte au titre de la **formation d'intégration des agents de catégorie C**.

La durée de la formation entre dans le cadre des obligations statutaires de formation définies par le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 pour l'ensemble des filières et, pour la filière Police Municipale, par les articles L 511-6 & R511-35 à 40 du Code de la Sécurité Intérieure, et pour la filière sapeurs-pompiers, par l'arrêté du 22 août 2019 du Ministère de l'intérieur relatif à la formation des SPP et SPV.

Bordeaux, le 27/10/2025

La directrice de la délégation Nouvelle-Aquitaine

Gwénaëlle JUAN

Les données personnelles vous concernant, saisies par vous-même ou par votre collectivité employeuse sur la plate-forme d'inscription, font l'objet d'un traitement nécessaire pour que le CNFPT puisse accomplir sa mission de service public définie notamment par l'art. 11 de la loi n° 84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données du CNFPT, 80, rue de Reuilly, CS 41232, 75578 Paris cedex 12, ou par courrier électronique à l'adresse donneespersonnelles@cnfpt.fr. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).